



Le mot du président

Les successions de sécheresses des dernières années confirment le bienfondé de la démarche que nous avons engagée il y a 10 ans pour regrouper l'ensemble des collectivités actrices de l'eau du département autour de la sécurisation de la ressource et de la production d'eau potable.



L'année 2018 a vu se concrétiser les premiers projets de sécurisation de la production d'eau potable menés par le SDeau50 dans le cadre de l'actualisation du schéma départemental. A peine les travaux achevés, ces 3 nouvelles « autoroutes de l'eau » situées dans le Sud et le Centre Manche ont été utilisées pour sécuriser ou améliorer localement la gestion des prélèvements d'eau.

Les ressources en eau du département reposant essentiellement sur les nappes d'eau du Centre Manche et sur des prélèvements en eau superficielle, les évolutions climatiques vont renforcer la nécessité d'organiser une gestion des prélèvements à l'échelle départementale entre ces deux types de ressource.

Conscient que les conduites d'interconnexion construites par le SDeau50 constituent une ossature permettant d'équilibrer ces prélèvements, le Préfet de la Manche nous a confié le pilotage du volet eau potable d'un plan de gestion de la ressource en eau.

Une part importante de l'année 2018 a également été consacrée à la poursuite de la structuration de l'exercice des compétences production et distribution confiées au SDeau50.

Enfin, d'importantes décisions ont été prises afin que nous poursuivions notre dynamique d'évolution indispensable pour répondre aux enjeux liés à l'eau potable et s'adapter aux effets de la réforme territoriale. Ce rapport retrace les actions menées par les élus et les services du SDeau50 au cours de l'année 2018.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Jacky Bouvet

Sommaire

Évènements marquants de l'année 2018	p.	3
Présentation de la collectivité	p.	4 et 5
Actions liées à la ressource en eau	p.	6 et 7
Sécurisation de la production d'eau	p.	8 et 9
La compétence à la carte « production – distribution »	p.	10 et 11
Activités du pôle études et travaux	p.	12 et 13
Organisation financière	p.	14 et 15

Evénements marquants de l'année 2018

31 DÉCEMBRE 2017

Adhésion des SIAEP Avranches Est, Sourdeval et Saint-Sauveur-Lendelin, et des communes de Gavray, La Chaise Baudouin et Chérencé le Roussel à la compétence à la carte « production distribution ».

24 ET 25 JANVIER

Le carrefour des gestions Locales de l'eau. Atelier « changement climatique et sécheresse » organisé par le pôle des Syndicats départementaux du grand ouest.

JANVIER - FÉVRIER - JUIN

La mise en service des 3 premiers axes de sécurisation d'intérêt départemental. Le schéma départemental d'alimentation en eau potable se concrétise.

9 JUILLET

Un Plan de Gestion de la Ressource en Eau est initié par Monsieur le Préfet. Le SDeau50 est désigné pilote pour la partie eau potable.

20 SEPTEMBRE

Inauguration de l'usine de traitement d'eau du SDeau50 de Sainte-Cécile.

Une usine dotée d'un traitement membranaire pouvant produire 4000 m³/j à destination des usagers domestiques et industriels

13 DÉCEMBRE

Elargissement des démarches « aires d'alimentation de captages » aux points d'eau classés sensibles au titre du SDAGE Seine-Normandie.

31 NÉCEMBRE

Retrait de la Communauté d'Agglomération du Cotentin du SDeau50.

Une convention de partenariat fixe les modalités de coopération entre les 2 collectivités

sur les 3 prochaines années.

1^{ER} JANVIER 2019

Adhésion de la commune de Ducey à la compétence à la carte production/





en eau potable, maîtrise d'ouvrage et gestion du transport d'eau en gros

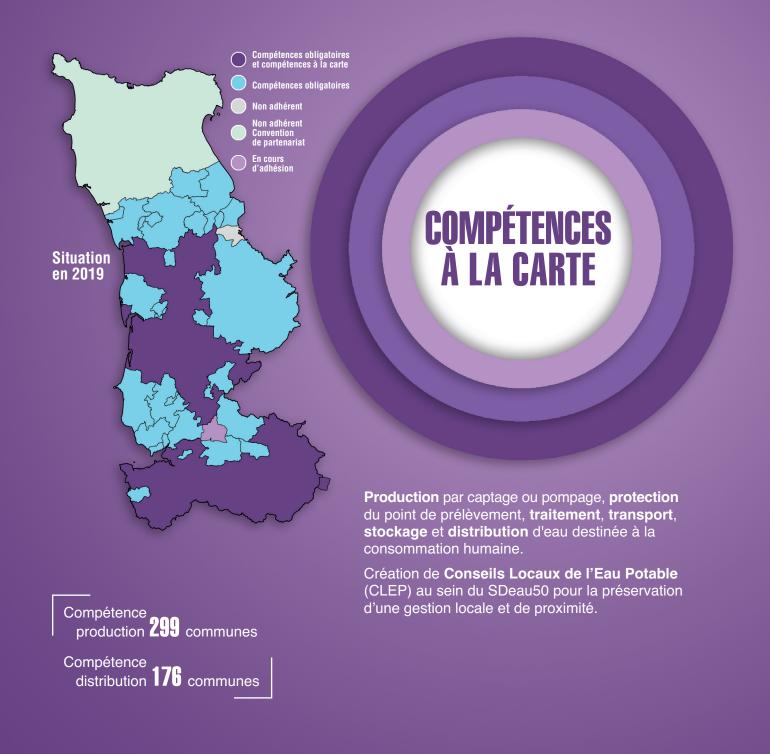
Assistance technique: études spécifiques, assistance GSP/DSP, appui pour l'engagement de prestations, pour l'élaboration de programmes de travaux...

63 % de la population du département soit

327 000 habitants

GOUVERNANCE basée sur le principe : **penser globalement, agir localement**





L'ÉQUIPE DU SDEAU50 est composée de 62 agents au 31 décembre 2018.

L'année 2018 a été marquée par le transfert de 7 agents vers le SDeau50, la création de 4 nouveaux emplois (1 responsable de la gestion administrative du personnel, 1 technicien SIG-Informatique et 2 responsables d'exploitation pour la régie).

Afin de respecter la législation liée aux services publics industriels et commerciaux, depuis le 1^{er} janvier 2018, les agents nouvellement recrutés et affectés pour la totalité de leur temps à la régie d'exploitation, sont recrutés sous statuts de droit privé.

Statut de droit public et statut de droit privé cohabitent donc au sein du SDeau50.

E11 COUIPS... Réalisation d'un audit organisationnel et fonctionnel des services du SDeau50 afin de dégager les points forts de l'organisation actuelle et les pistes d'optimisation

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

La gestion de la ressource en eau

Les démarches Aires d'Alimentation de Captages de la Manche

En 2018, le SDeau50 a poursuivi ses actions d'animation des démarches Aires d'Alimentation de Captages (AAC) pour la préservation et/ou la reconquête de la qualité de la ressource des points d'eau classés prioritaires au titre de Grenelle de l'Environnement et de la Conférence Environnementale.

Fin 2018, tous les captages d'eau souterraine classés prioritaires et situés dans le territoire du SDeau50 « compétences gestion durable de la ressource en eau et sécurisation de la production d'eau potable » ont une démarche AAC engagée. Certaines démarches sont d'ailleurs arrivées au terme de la mise en œuvre du 1er programme d'actions, dont l'évaluation est en cours, préalablement à la définition d'un nouveau programme.

Dans le cadre de son 11° programme applicable à compter du 01/01/2019, l'Agence de l'Eau Seine Normandie a inscrit une nouvelle conditionnalité pour l'octroi de ses aides.

Les collectivités qui exploitent des captages classés sensibles au titre du SDAGE (*Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux*) doit avoir engagé une démarche AAC pour ces captages.

Afin de respecter cette conditionnalité et permettre à ses membres de la respecter, le SDeau50 a validé fin 2018 l'engagement d'une étude de délimitation de 6 nouvelles AAC englobant 7 captages d'eau souterraine.

LES 5 ÉTAPES D'UNE DÉMARCHE AAC

ÉTAPE 1

Délimitation de l'AAC et définition de la vulnérabilité

ÉTAPE 2

Diagnostic territorial des pressions agricoles et non agricoles

ÉTAPE 3

Élaboration d'un programme d'actions agricoles et non agricoles

ÉTAPE 4

Mise en œuvre du programme d'actions

ÉTAPE 5

Évaluation à l'échéance du programme d'actions

Étude "Rivages Normands 2100"

En cours...

L'optimisation des ressources en eau exploitées

Le SDeau50 a engagé la définition et l'acquisition d'un outil de suivi hydrogéologique permettant de suivre en temps réel le niveau des ressources en eau exploitées et le bon état des ouvrages de prélèvement.

Les objectifs recherchés :

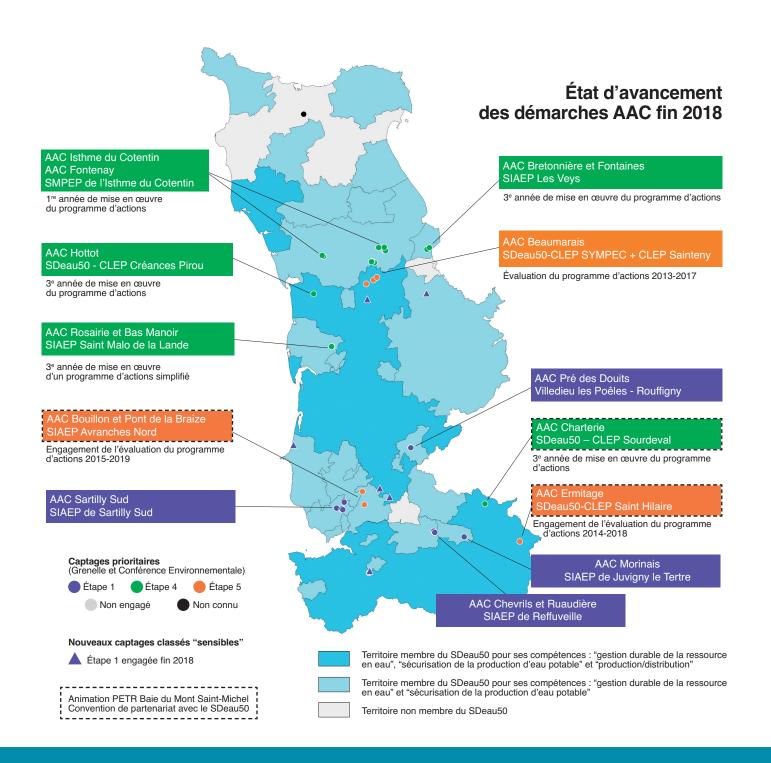
- Améliorer la connaissance et la gestion des aquifères
- · Pérenniser les ouvrages de prélèvement
- · Optimiser les capacités de production

Nappes d'eau du Centre Manche et évolution climatique

Les nappes d'eau du Centre Manche constituent une ressource en eau essentielle pour le département et notamment pour le SDeau50 (40% de l'eau produite). La qualité de ces ressources est susceptible d'être menacée par une élévation du niveau marin du fait du changement climatique.

La DREAL Normandie et l'université de Rennes portent, sur 5 ans, une étude de modélisation de l'impact hydrologique et socio économique de ce phénomène. Le comité du SDeau50 a décidé de s'associer à cette étude et de participer à son financement à hauteur de 40 000 €.

6 | Rapport d'activités 2018 - SDeau50



Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) Le SDeau pilote du volet eau potable



Le 9 juillet 2018, monsieur le Préfet de la Manche a initié une démarche visant à aboutir à un plan de gestion de la ressource en eau au niveau du département. La chambre d'agriculture a été désignée pilote sur les aspects « eau et agriculture » et le SDeau50 pour la partie alimentation en eau potable. Une première réunion du groupe de travail s'est tenue le 26 octobre 2018. Une synthèse des ressources en eau connues et potentielles au niveau du département est en cours de finalisation par le BRGM.

En 2019 devraient être engagées plusieurs études destinées à quantifier le potentiel de différentes ressources en eau stratégique du département.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

« Transport d'eau en gros »

sécurisation de la production d'eau potable

Dans le cadre de sa compétence sécurisation de la production d'eau potable, le SDeau50 a, lors de sa mise en place en 2013, actualisé le schéma départemental afin de permettre à toutes les collectivités d'être sécurisées par une ou plusieurs interconnexions ou autre ressource en eau.

L'objectif recherché est de pouvoir faire face à toutes difficultés (pollution accidentelle du point de prélèvement, dysfonctionnement de l'unité de production...) et d'assurer la continuité du service aux abonnés et aux activités économiques.

Le schéma départemental d'alimentation en eau potable, validé par délibération du comité syndical en date du 25 novembre 2015, liste les projets à réaliser en distinguant 2 types d'interventions :

1- La construction de 7 interconnexions structurantes « les autoroutes de l'eau ». À ce jour, 3 projets sont achevés dans le Centre et le Sud Manche.

Les actions menées en 2018

Mise en service des 3 premières interconnexions structurantes d'intérêt départemental :

- 1. Liaison Centre Manche entre Lessay et Saint-Aubin-du-Perron ([13,7 km], janvier 2018 2 455 900 €)
- 2. Liaison Sud Manche entre St-Quentin-sur-le-Homme et Avranches ([10,5 km], février 2018 2 897 900 €)
- 3. Liaison entre Saint-Georges-Montcocq et Saint-Lô ([6,5 km], juillet 2018 1 787 600 €)

Engagement des projets :

4 – Liaison Sienne Aval entre Granville, Cérences et Montmartin-sur-Mer (réalisation prévue en 2020)

5 – Liaison Centre Manche entre Baupte et Carentan (réalisation prévue en 2020)

Les actions initiées en 2019

Engagement des études préalables sur les 2 derniers projets :

- 6 Axe Sienne Amont (réalisation prévue en 2021)
- 7 Centre Nord-Ouest (études menées en 2020)



En cours...

La mise en œuvre d'une télégestion des interconnexions et des productions d'eau

Le SDeau50 prévoit de finaliser d'ici fin 2019 la mise en œuvre d'une supervision des ressources, productions d'eau et interconnexions afin d'optimiser la gestion de l'ensemble des ouvrages de sécurisation.



2- La participation au financement de connexions secondaires permettant à l'ensemble des services d'être raccordés à un axe structurant.

Le SDeau50 apporte un financement dans la limite de 40% par participation aux charges annuelles de remboursement d'emprunt. La programmation de la réalisation des connexions secondaires dépend des structures concernées qui en assurent la maîtrise d'ouvrage.



COMPÉTENCES À LA CARTE

Production et distribution d'eau

Depuis le 31/12/2016, 36 collectivités ont transféré la totalité de leurs compétences « eau potable » au SDeau50. Elles ont constitué 22 Conseils Locaux de l'Eau Potable (CLEP) au sein du SDeau50 pour assurer l'exercice de la compétence « production et/ou distribution ». En 2018, le SDeau50 assure la production et la distribution de l'eau potable sur un territoire représentant 40% du département de la Manche.

MAÎTRE D'OUVRAGE

Votre service public de l'eau potable

Investissements Tarifs Stratégie Objectifs d'exploitation Contrôle des exploitants

EXPLOITANTS

pour le compte du SDeau50



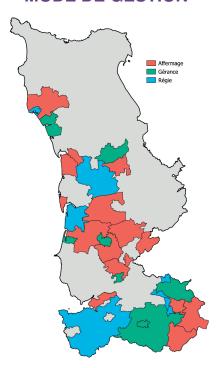






Exploitation technique Entretien Renouvellement contractuel Facturation et gestion clientèle

MODE DE GESTION



15 contrats d'affermage 9 marchés de prestation 6 services exploités par la régie du SDeau50

La Régie d'exploitation du SDeau50

Créée conformément à la réglementation au deuxième semestre 2017, la Régie à autonomie financière du SDeau50 regroupe l'ensemble des services historiques exploités en Régie avant le transfert de compétence. Elle permet de mutualiser les moyens et d'accentuer la professionnalisation du service.

Comme c'est le cas pour l'ensemble des services du SDeau50, l'organisation mise en place pour la Régie s'appuie sur des structures locales bénéficiant d'un appui départemental.

La Régie dispose de quatre sites d'accueil des usagers : Montmartin sur Mer, Saint Aubin de Terregatte, Saint-Sauveur-Lendelin, Saint-Sébastien-de-Raids.

Conseil d'exploitation de la Régie

Il est composé de 11 élus et de 3 représentants des associations de consommateurs (CLCV. Familles Rurales, UFC Que Choisir).

Conformément aux statuts de la Régie à autonomie financière du SDeau50, l'avis du conseil d'exploitation de la Régie est nécessaire préalablement à la délibération du SDeau50 pour toutes les questions relatives à l'organisation de la Régie, à son budget.

Le conseil de l'exploitation de la Régie s'est réuni trois fois en 2018.

Ressource en eau

62 captages en eau souterraine

prises d'eau superficielle

Production d'eau potable

12,7 millions m³

d'eau produite par le SDeau50 en 2018

Stockage

Capacité de stockage

55 000 m³

Ouvrages de stockage **124** dont

51 réservoirs sur tour

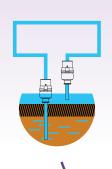
Volume d'eau consommé

7.8 millions m³

d'eau potable sur le SDeau50 en 2018

86 %

de rendement du réseau









Prélèvement

13,8 millions m³

d'eau prélevée en 2018 dont **60** % en eau souterraine et 40 % en eau de surface

Transfert

9.5 millions m³

d'eau distribuée sur le SDeau50

3,2 millions m³

d'eau exportée vers les autres collectivités

Distribution

Réseaux

5 885 km

de canalisations

79 987 abonnés

Les chiffres clé de la Régie

La régie d'exploitation concerne 32% de la production d'eau potable du SDeau50 et 37% des abonnés desservis par le SDeau50.

20 ouvrages de prélèvement

11 stations de traitement

3,1 millions m³ produits

 $m{48}$ ouvrages de stockage

1 700 km de réseau

25 000 abonnés 33 agents

Actions menées par la Régie

Depuis 2018, la Régie est dotée d'un budget individualisé permettant d'identifier ses coûts.

La mise en place d'un logiciel « gestion et facturation abonnés », effective depuis la fin d'année 2018, permettra de renforcer la qualité du service à l'usager. Les équipements permettant la télérelève des compteurs sont développés en parallèle.

Une mise à jour du règlement du service a été effectuée en janvier 2019 après avis conseil d'exploitation de la Régie et de la commission consultative des services publics du SDeau50.

En 2018, le document unique d'évaluation des risques a été étendu à l'ensemble du périmètre de la Régie.



Les activités du pôle études et travaux

Depuis 2017, le pôle études et travaux constitue un véritable bureau d'études techniques voué à l'ensemble des compétences.

Dans le cadre des compétences obligatoires, le pôle études et travaux assure le pilotage de la création des infrastructures programmées dans le schéma départemental pour l'alimentation en eau potable (interconnexions de sécurisation, télégestion des installations de prélèvements production et transport d'eau, ...).

Dans le cadre des compétences à la carte, le pôle études et travaux intervient à toutes les étapes de la production et de la distribution de l'eau afin de poursuivre la politique d'anticipation et d'investissement souhaitée par les élus.

■ Diagnostic et entretien des ouvrages de production d'eau souterraine

La moitié des 33 ouvrages exploités par le SDeau50 a été diagnostiquée en 2018.

■ Modernisation des ouvrages de production

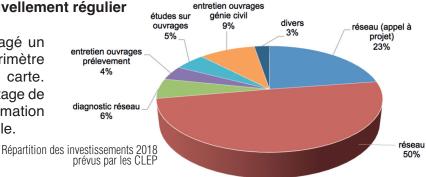
D'importants programmes de construction et d'amélioration des filières de traitement d'eau ont été engagés en 2018 : construction de 2 usines de traitement d'eau sur le secteur de Montmartin Cérences, renouvellement des membranes de l'usine de Baie Bocage à Saint Aubin de Terregatte (1,2 m €)...

■ Sécurisation des ouvrages

Lors du transfert de compétences, le SDeau50 a hérité d'un nombre important d'ouvrages (124 réservoirs) pour lesquels des travaux de sécurisation sont indispensables. Après l'audit de tous les ouvrages réalisé en 2018, les travaux se sont engagés à partir de 2019.

■ Poursuite de la politique de renouvellement régulier du réseau de distribution

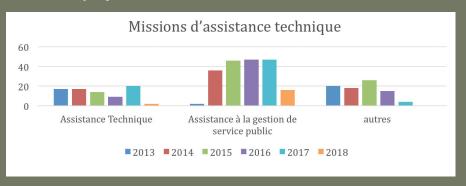
En 2017 et 2018, le SDeau50 a engagé un diagnostic sur la quasi-totalité du périmètre correspondant à la compétence à la carte. Le pôle études et travaux assure le pilotage de ces études et travaille sur la programmation pluriannuelle des travaux qui en découle.



Missions d'assistance aux membres du SDeau50

16 collectivités ont bénéficié de l'assistance technique du SDeau50 en 2018 (assistance à la gestion de service public et appui à l'élaboration de projets.

Cette activité, bien adaptée à l'organisation administrative de 2012 (nombre important de collectivités de petite taille sans service technique) est vouée à disparaître du fait des structurations issues de la loi NOTRe.



L'exemple du projet « Sienne - Aval »

Le pôle études et travaux est doublement investi pour mener à terme 2 projets d'envergure regroupant l'ensemble des compétences du SDeau50 afin de moderniser et de sécuriser la production d'eau du secteur Sienne Aval.

Parallèlement à la conduite de ces 2 projets, le SDeau50 a engagé la mise en place d'un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) visant à garantir en permanence la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en eau. Cette opération pilote en Normandie est menée avec les services de l'agence régionale de santé afin de définir au niveau du service une Stratégie générale de prévention et d'anticipation.



PROJET 2 - Sécurisation de la distribution de l'eau, par la réalisation d'une interconnexion structurante entre le secteur Granvillais et le CLEP de Montmartin Cérences, désignée « interconnexion Sienne Aval ».

Ce projet constitue le dernier maillon de l'autoroute de l'eau du Sud Manche, reliant Mortain à Montmartin-sur-Mer.

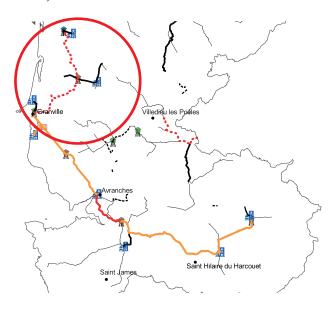
Il permettra d'assurer un secours mutuel des collectivités raccordées en cas de défaillance des usines de production (pollution accidentelle de la ressource ou de consommation exceptionnelle,...).

L'avant projet, validé en 2018, s'élève à 8 m€ pour l'ensemble es interconnexions.

PROJET 1 - Modernisation des usines de production d'eau potable de Quettreville-sur-Sienne et de Ver.

Ce projet vise à améliorer la qualité de l'eau distribuée en adaptant les filières de potabilisation aux nouvelles normes.

L'avant projet, financé par la compétence production / distribution, d'un montant de 11 m €, a été validé en 2018.



Le suivi des contrats de délégation de service



Dans le cadre du transfert de compétences, 23 contrats de délégation sont gérés par le SDeau50. La création d'un poste d'ingénieur dédié au suivi de ces contrats a permis d'initié en 2018 un véritable suivi des contrats (vérification de l'application des clauses techniques et financières, suivi des programmes de renouvellement, négociation d'avenants). Des points réguliers sont effectués avec les opérateurs afin de mieux connaître les contraintes d'exploitation.

Un travail permettant l'optimisation du nombre et des contenus des contrats à échéance 2024 a également été engagé.



Organisation budgétaire 2018

L'organisation financière du SDeau50 est construite suivant le schéma suivant :

UN BUDGET PRINCIPAL SUPPORTANT

- Les charges à caractère général liées spécifiquement au fonctionnement du siège et certaines charges mutualisées avec la compétence à la carte
- Les études liées aux compétences obligatoires (gestion durable de la ressource et sécurisation de la production d'eau potable)
- Les charges liées de l'ensemble du personnel et des élus du SDeau50

DEUX BUDGETS ANNEXES VOUÉS À L'EXERCICE DES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Budget annexe « prestations » reprenant les charges et recettes liées aux prestations que le SDeau50 effectue pour ses membres.
- Budget annexe « transport d'eau en gros » reprenant les charges et recettes liées à la mise en œuvre des travaux d'interconnexions de sécurisation de la production d'eau potable.

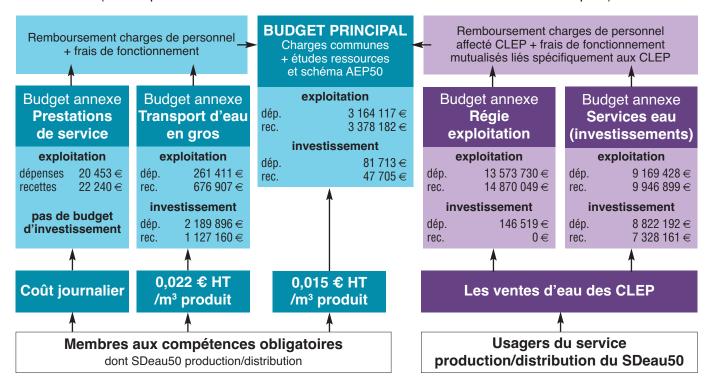
DEUX BUDGETS ANNEXES VOUÉS À L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE À LA CARTE

- Budget annexe « régie exploitation » regroupant l'ensemble des charges d'exploitation des services gérés en régie ou gérance.
- Budget annexe « production et/ou distribution des services eau » regroupant l'ensemble des charges liées à l'investissement de l'ensemble des services quel que soit leur mode de gestion (régie, gérance, délégation).

Ces budgets annexes ont pour recette principale les ventes d'eau, la tarification étant étudiée et proposée par les CLEP. Une comptabilité analytique permet de s'assurer de la bonne gestion financière au niveau de chacun des 22 conseils locaux de l'eau potable.

DÉTAIL DE L'ORGANISATION BUDGÉTAIRE DU SDEAU50

Montants des recettes et dépenses de l'exercice 2018 (hors reprises des résultats antérieurs et sans déduction des doubles comptes)



Indicateurs financiers (année 2018)

MAÎTRISE DE L'ENDETTEMENT

L'encours de la dette s'élève à 4 m€ pour la compétence transport et à 24,8 m€ pour la compétence production-distribution (annuité: 3,242 m€)

La capacité de désendettement (durée d'extinction de la dette) traduit en nombre d'années, la capacité théorique d'une collectivité à rembourser sa dette, en y consacrant son autofinancement et sans investir.

LES INVESTISSEMENTS ENGAGÉS SUR LA COMPÉTENCE TRANSPORT D'EAU EN GROS

L'année 2018 a été consacrée aux soldes des premiers dossiers d'interconnexion et aux études des programmes suivants.

Le montant global du programme de mise en œuvre des axes structurants d'intérêt départemental et des connexions secondaires est estimé à 22 m€ avec un accompagnement de l'agence de l'eau Seine Normandie à hauteur de 37,6 %.

Le montant de la participation financière des collectivités adhérentes (0,026 € en 2019) évolue en fonction du rythme des investissements réalisés. Au terme du programme ; la participation est estimée à 0,04 €/m³ (soit environ 3 €/ abonné et par an).

Sur la base des programmations actuelles d'investissements, l'évolution prévisible de la redevance "transport d'eau en gros" est présentée dans le graphique ci-contre.

LES INVESTISSEMENTS ENGAGÉS SUR LA COMPÉTENCE À LA CARTE

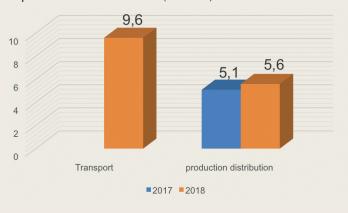
En 2018, la réalisation d'une partie du programme a été reportée en 2019 afin de bénéficier des aides de l'Agence de l'Eau Seine Normandie dans le cadre d'appels à projet.

Commission consultative des services publics locaux

Conformément à la réglementation le SDeau50 a mis en place une CCSPL. Elle regroupe des élus du SDeau50 et des représentants des associations de consommateurs (UFC Que Choisir- UDAF- CLCV).

La CCSPL s'est réunie une fois en 2018 afin d'examiner le compte rendu d'activités 2017.

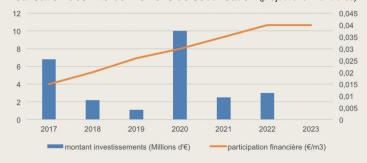
Capacité de désendettement (en années)



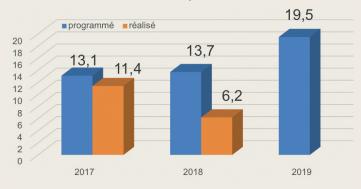
Montant des investissements compétence transport (en millions d'€)



Réalisation des interconnexions de sécurisation (projections financières)

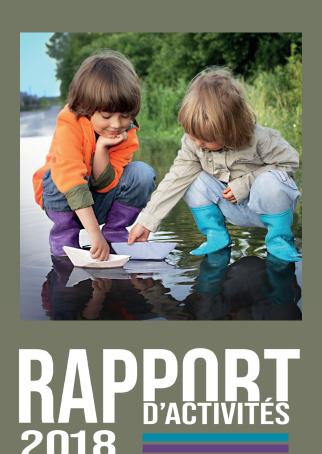


Montant des investissements compétence à la carte (en millions d'€)



En cours...

Un audit visant à optimiser l'organisation et la gestion financière du SDeau50 a été engagé en 2019 dans le cadre du projet stratégique de la collectivité.





SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE L'EAU DE LA MANCHE 110 Rue de la Liberté, 50000 Saint-Lô - Téléphone : 02 33 57 40 16